

**CODE**

BRIGADE

77305454

23.9.77

~~DIRECTORAT~~

N° 1829

du 27 septembre 77

ANALYSE

PROCES - VERBAL

RENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATIFS

Témoignage de monsieur \_\_\_\_\_, concernant des objets volant non identifiés.

L'an mil neuf cent soixante dix sept, le vingt sept septembre

Nous, \_\_\_\_\_, Gendarme Officier de Police Judiciaire.

\_\_\_\_\_, Gendarme Agent de Police Judiciaire.

de la Brigade d' ( )

Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

I. PREAMBULE/

Le 27 septembre 1977, à 14 heures, se présente au bureau de notre Brigade, monsieur \_\_\_\_\_, qui nous déclare avoir été témoin, le 23 septembre 1977 vers minuit, du passage de deux objets volants non identifiés.

II. ENQUETE/

Nous, Gendarme \_\_\_\_\_ entendons :

\_\_\_\_\_, né le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ ( ), demeurant \_\_\_\_\_, la Prédina à \_\_\_\_\_, commune d' \_\_\_\_\_, Entrepreneur, fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_, de nationalité française, qui déclare à 14 heures 00 : -----

----- (Audition sur imprimé N° 210 joint) -----

III. RECHERCHES/

Munis de ces renseignements, nous nous sommes rendus sur les lieux. Nous n'avons découvert aucune trace ou indice suspect susceptible d'orienter nos recherches.

Nous avons entendu verbalement plusieurs personnes demeurant à cet endroit. Aucun autre témoignage n'a été recueilli.

Monsieur \_\_\_\_\_ n'a pu nous préciser la taille des engins. Il n'a pu également évaluer avec précision l'altitude à laquelle les deux objets sont passés.

Monsieur \_\_\_\_\_ paraît être un homme équilibré. Il a hésité pendant quelques jours avant de venir rapporter les faits au bureau de notre Brigade, de peur d'être ridicule.

A ce jour, Monsieur \_\_\_\_\_ et son chien n'ont présenté aucun trouble suspect.

#### IV - M E S U R E S P R I S E S

Nous avons rendu compte des faits à notre Commandant de Compagnie.

Nous avons également pris contact avec la tour de contrôle de la base aérienne d'\_\_\_\_\_. Le personnel de ce service n'a capté aucun écho imprévu au cours de la nuit du 23 au 24 Septembre 1977.

A l'occasion de nos différents services sur la circonscription, aucun élément nouveau n'a été recueilli. Nos recherches se poursuivent et feront l'objet, le cas échéant, d'un procès-verbal ultérieur.

#### DRESSE EN SIX EXPEDITIONS DESTINEES /

LA PREMIERE : à Monsieur le Préfet des \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

LA DEUXIEME : à Monsieur le Procureur de la République, à \_\_\_\_\_.

LA TROISIEME : à Monsieur le Général Commandant la Région Aérienne, à \_\_\_\_\_.

LA QUATRIEME ET LA CINQUIEME : Monsieur le Ministre de la Défense - Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire - Bureau Emploi Renseignement, à \_\_\_\_\_.

LA SIXIEME : aux archives.

FAIT ET CLOS A \_\_\_\_\_, le 7 Octobre 1977

Le Gendarme

Le Gendarme

GROUPÉMENT  
**BOUCHES DU**  
COMPAGNIE  
UNITÉ  
**BRIGADE D'**

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 1829 / 19 77

PERSONNE ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR **vingt sept septembre mil neuf cent soixante dix sept**

NOUS SOUSSIGNÉ(S), \_\_\_\_\_, Gendarme A.P.J

VU LES ARTICLES **20 et 75**

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Au bureau de notre Brigade, entendons:

\_\_\_\_\_, né le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ ), demeurant \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, commune \_\_\_\_\_ d' \_\_\_\_\_, Entrepreneur, fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_, de nationalité française, qui déclare à 14 heures:

"" Vendredi 23 septembre 1977, vers minuit, je promenais mon chien, devant le bâtiment où je demeure. - - - - -  
"" En levant machinalement la tête, j'ai aperçu dans le ciel, deux objets volants non identifiés. - - - - -  
"" Ces engins se dirigeaient dans le sens \_\_\_\_\_, sans bruit et sans laisser de trace dans le ciel. - - - - -  
"" Ils étaient de forme circulaire. Le dessous était blanc lumineux. Le dessus m'a paru plus foncé. - - - - -  
"" La vision de ces objets a duré une minute environ. - - - - -  
"" A un moment donné, les engins ont amorcé un virage, et ont repris de l'altitude à grande vitesse, ce qui m'a permis de constater que le dessous était plus sombre. Ils ont disparu aussitôt dans le ciel. - - - - -  
"" Il n'y avait aucun nuage dans le ciel et la lune était claire. - - - - -  
"" Pendant tout le temps de passage de ces engins, mon chien n'a pas bougé en aucune façon. - - - - -  
"" Je n'ai remarqué sur ces objets aucune marque particulière ou feu clignotant, ce qui me permet d'affirmer qu'il ne s'agissait pas d'avions. - - - - -  
"" Il n'y avait personne d'autre avec moi, à ce moment-là. - - - - -  
"" Depuis lors, mon chien n'a pas eu de comportement bizarre et je le tiens à votre disposition. - - - - -  
"" Je peux dire qu'au passage des ces engins, je n'ai eu aucun réflexe, et je suis resté stupéfait. - - - - -  
"" C'est un phénomène assez impressionnant et je ne suis pas venu vous voir aussitôt de peur de paraître ridicule. - - - - -  
"" Je n'ai aucun autre renseignement à vous fournir à ce sujet." - - - - -

A \_\_\_\_\_, le 27 septembre 1977 à 14 heures 30.  
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

La personne entendue L'A.P.J

O. M.